



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/12/2020

L'an deux mille vingt, le seize décembre à 20h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Étaient présents :** Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERCQ Ludovic, Mme FRANCOIS Vanessa.

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16  
Présents : 14  
Absents : 1  
Excusés : 1  
Nombre de suffrages exprimés : 15  
Pour : 15  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation  
10/12/2020

Date d'affichage  
18/12/2020

**Étai(ent) excusé(s) :** M. ROUY Christophe donne procuration à Mme CHARROIS Nicole.

**Étai(ent) absent(s) :** Mme LURION Eve-Hélène.

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine.

### Tarifs des concessions de cimetière Délibération n°2020 - 70

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2122-29,  
Vu la délibération 2014-02 approuvant les tarifs des concessions du cimetière communal,  
Considérant la volonté de la commune de modifier les tarifs des concessions du cimetière communal actuels,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

### APPROUVE

Les nouveaux tarifs suivants :

Concessions		Mini caveau		Case colombarium	
15 ans	200 €	15 ans	650 €	15 ans	450 €
30 ans	400 €	30 ans	900 €	30 ans	650 €
50 ans	600 €	50 ans	1 200 €	50 ans	850 €

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

18/12/2020



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Bayon,  
Le Maire

